

Extrait du Lycée de la Côte d'Albâtre

<http://stvalery-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article789>

Compétences du domaine 2 : Adopter une attitude responsable

- Ressources pédagogiques - Utilisation des nouvelles technologies - B2i -



Date de mise en ligne : dimanche 19 novembre 2006

Copyright © Lycée de la Côte d'Albâtre - Tous droits réservés

Connaissances principales

- ▶ Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectif

- ▶ Être un utilisateur impliqué dans le respect des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

Capacités

- ▶ connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à l'informatique et à l'internet ;
- ▶ protéger sa personne et ses données ;
- ▶ faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ;
- ▶ participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Items :

- ▶ 2.1) Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.
- ▶ 2.2) Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.
- ▶ 2.3) J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits auteurs et de propriété.
- ▶ 2.4) Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).
- ▶ 2.5) Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.
- ▶ 2.6) Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.
- ▶ 2.7) Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.